

## LETTRE MENSUELLE : AVRIL 2015



Sur l'image ci-contre : un manifestant tué d'une balle réelle au cou par un policier, en date du 26 Avril 2015, à Mutakura (au Nord de la Capitale Bujumbura).

### *0. Introduction*

Dans la présente lettre, nous ferons part aux lecteurs du déroulement des manifestations à durée indéterminée contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA qui ont

commencé le 26 Avril 2015.

### *1. Des manifestations pacifiques contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA*

En date du 25 Avril 2015, après l'annonce de l'élection du Président Pierre NKURUNZIZA par son parti pour être candidat pendant les élections de Juin 2015, les leaders des Organisations de la Société Civile Burundaise et l'opposition ont directement appelé tous les burundais à manifester pacifiquement afin de protester contre ce « putsch constitutionnel » et contre l'enterrement des accords d'Arusha qui constituent le socle de la paix et de la réconciliation des Burundais.

Précisons que cet appel à manifestation s'est inscrite dans le cadre d'une campagne baptisée « Halte au 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre NKURUNZIZA » par la société civile et « Mouvement Arusha » par l'opposition politique, campagne qui avait été déclenchée par les mêmes organisations depuis le 26 Avril 2015.

Le 26 Avril 2015, très tôt le matin, les manifestations ont commencé dans toutes les rues des communes Musaga, Kanyosha, Nyakabiga, Bwiza, Ngagara et Cibitoke de Bujumbura Mairie. Trois jours après, les communes de Kinama et Kinindo ont emboîté le pas aux autres. La commune de Buterere se joindra aux autres quelques jours après, de même que certaines communes de l'intérieur du pays. Pour rappel, les accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et la Constitution de la République du Burundi qui les consacre, sont des instruments juridiques sans équivoque : ils précisent bel et bien que « nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels ».

### *2. Bilan des manifestations du 26 au 30 Avril 2015*

Les manifestations pacifiques contre le troisième mandat du Président Pierre NKURUNZIZA sont légales (autorisées par la Constitution du Burundi) et ont même été annoncées à qui de droit en temps utiles. Malgré ce caractère légal, les autorités policières n'ont pas hésité à déployer tout leur arsenal sécuritaire pour violer le droit de ces personnes qui marchaient ou couraient en chantant ici et là dans les rues des quartiers parce que la police avait bloqué toutes les entrées qui mènent au centre-ville de la Capitale Bujumbura.

Grenades à gaz lacrymogène, canons à eau, tirs de balles en plastique ont été utilisés par la police dans les premières minutes en vue de faire reculer les manifestants. Mais des tirs à balles réelles n'ont pas tardé à retentir, et les premières victimes sont tombées à Musage et à Mutakura (Cibitoke) aux environs de 10 heures. Tel a été le comportement des policiers face à la population qui attendait la même protection qu'ils avaient prêtée quelques jours avant, aux Imbonerakure descendus dans la Capitale en provenance de toutes les provinces, pour témoigner leur soutien à la 3<sup>ème</sup> candidature de NKURUNZIZA qui s'annonçait.

L'on notera que les policiers allaient jusqu'à lancer des gaz lacrymogènes dans des maisons familiales sous le prétexte de disperser des manifestants, ignorant tout le risque que cela comporte sur la santé des enfants, des vieillards et des femmes enceintes.

En somme, le bilan du premier jour des manifestations est le suivant : au moins deux personnes été tuées à Bujumbura, des dizaines de blessés et plus de deux cent manifestants appréhendés.

Au fil des jours, le bilan n'a cessé de s'alourdir, si bien qu'au 30 avril, les morts se comptaient à 8, et les blessés par centaines, tous tombés sous les balles de policiers impitoyables. Un grand nombre de manifestants arrêtés étaient massés dans la cour et dans les cachots de la Brigade Spéciale de Recherche (BSR).

### *3. Conclusion*

La volonté manifestée par le Président Pierre NKURUNZIZA de briguer un troisième mandat pourtant contre l'Accord d'Arusha entre les burundais et la constitution du Burundi a été à la base des manifestations qui ont commencé depuis le 26 Avril 2015. Dans ces manifestations pacifiques, on remarquera la fureur et l'absence de retenue de la part de la police nationale déployée pour en empêcher le déroulement ; L'usage de moyens de guerre (tirs à balles réelles) a occasionné la mort et de nombreuses blessures, les unes mortelles. L'arrestation a été suivie de l'emprisonnement pour d'innombrables manifestants.

Malgré cela, les manifestants et leurs leaders ont juré de ne quitter les rues que quand il aura renoncé à ce mandat conflictuel, facteur de division entre burundais. Entre temps, Pierre NKURUNZIZA n'a cessé de camper mordicus sur sa position.

Pour résoudre cette crise nationale, l'APRODH supplie le Président Pierre NKURUNZIZA de se comporter en père de la nation en lâchant ce mandat qui risque de conduire le pays dans le gouffre. Quand au parti présidentiel, étant donné que lui-même se reconnaît majoritaire, il devrait se donner le loisir de désigner un autre candidat intègre et le présenter aux élections prochaines.

Sans quoi, les hommes actuels au pouvoir seront tôt ou tard, comptables devant le peuple burundais et devant la communauté internationale, des conséquences de leur obstination sur la paix, l'unité et la stabilité du Burundi et des burundais.